

La « Francité »

G.-André Vachon

Volume 4, numéro 2, 1968

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/036315ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/036315ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0014-2085 (imprimé)

1492-1405 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Vachon, G.-A. (1968). La « Francité ». *Études françaises*, 4(2), 117–117.
<https://doi.org/10.7202/036315ar>

LA « FRANCITÉ »

Dès sa création, en 1966, nous avons donné le nom de « Prix littéraire de la francité », au Prix de la revue Études françaises. Le Prix a été décerné pour la première fois, en février dernier.

« Francité » est un néologisme. Il apparaît vers 1963, presque simultanément, sous la plume de Jacques Berque, à Paris, et de Jean-Marc Léger, à Montréal. Léopold Senghor l'a employé, à diverses reprises, et on le retrouve aujourd'hui dans nombre de publications consacrées aux problèmes politiques, sociaux et culturels des anciennes colonies françaises.

Robert Escarpit (le Monde, 8 mars 1968) estime que le mot relève du « charabia métaphysico-politique », qu'il correspond à « une abstraction inutile et dangereuse ». « Je sais, écrit-il, ce que sont un Français, un francophile, un francophone, un francisé. Chacun de ces mots désigne un des traits partiels qui composent un individu : sa nationalité, ses sympathies, sa langue, ses formes de pensée. Et s'il y a un dénominateur commun, à la rigueur, c'est la France. »

Mais « francité », qui désigne une réalité à la fois géographique et culturelle, ne fait pas partie de la famille de mots qui ont pour dénominateur commun « la France ». « Francophonie », avec lequel on le confond parfois, englobe toutes les communautés nationales qui partagent avec le peuple de France, un certain patrimoine culturel inscrit dans la langue française, tandis que « francité », au sens où nous l'employons, désigne la francophonie moins la France. La création de ce mot n'est pas sans rappeler celle de Hispanidad, apparu au siècle dernier, peu après la chute d'un grand empire colonial — et l'on sait que les peuples de l'hispanité, qui peuvent être, à l'occasion, passionnément

hispanophobes, ne se considèrent pas comme des Espagnols d'Amérique. De même, les francophones de Dakar, de Beyrouth, de Port-au-Prince ou de Montréal, qui ne se perçoivent jamais comme des Français du Nouveau ou du Tiers Monde.

Le Québec est conscient d'être porteur d'une culture façonnée par trois siècles d'histoire américaine, par des usages linguistiques et sociaux originaux, qui font qu'au sein même de notre pays, nous formons de plus en plus une société différenciée. Cette culture nous l'exprimons pourtant dans une langue que nous partageons avec le peuple de France, avec les pays dont le français est la langue maternelle, et avec tous ceux qui l'ont adopté comme langue de communication.

Cette situation peut rendre particulièrement difficile l'expression littéraire des sentiments et des rapports entre les êtres. Les écrivains de la « francité » ressentent, d'une manière particulièrement aiguë, l'écart qui intervient entre leur culture d'origine et la norme culturelle représentée par Paris. Il existe pourtant en Afrique noire et en Afrique du Nord, à Madagascar et à l'île Maurice, au Moyen-Orient, aux Antilles et au Canada, des littératures originales, d'expression française. Et l'exemple des Européens de toutes origines: Roumains, Irlandais, Espagnols, etc., dont l'apport à la littérature française contemporaine est bien connu, montre que la rencontre, et même le conflit de deux cultures, peut agir sur l'imagination littéraire à la manière d'un choc créateur.

Le Prix de la revue Études françaises a donc été créé à l'intention des écrivains francophones qui, pour faire leur œuvre, doivent surmonter un problème de culture analogue à celui que vivent, depuis deux siècles, les Canadiens français. Il veut attirer l'attention du public francophone sur le renouvellement de la langue, des thèmes et des formes littéraires qui se poursuit actuellement, à travers la « francité », c'est-à-dire dans toutes les régions périphériques du domaine français.

G.-A. V.